

RECONSTRUIRE et PARTAGER L'ESPACE RURAL

Par Michel MENGNEAU

Sainte-Christine, Municipales, billet N°1

Pour ce faire, je n'utiliserai pas quelques slogans percutants et souvent contestables ainsi que des arguties sommaires comme il est de coutume à chaque élection. Du genre : **Motivé, dynamique et compétent**, dont le laconisme n'aborde aucunement les problèmes de fond.

En essayant d'approcher et puis développer certains thèmes, mon intention est d'ouvrir la réflexion de chacun sur **l'avenir de la Commune de Ste Christine !**

Commune essentiellement rurale et dont la quintessence se détruit au fil des ans, ceci étant dû en partie à l'option délibérément prise par la Mairie de Benet qui veut faire de ce village sa succursale touristique. Cela s'inscrivant d'ailleurs de façon plus générale dans la politique des partis ultralibéraux, UMP, MoDem et PS en particulier, qui n'ont d'autres options sociétales et intellectuelles que de faire de la France un pays de service.

Que l'on veuille faire connaître notre région, favoriser l'accueil de ses visiteurs, en souligner ses particularismes, donner une approche de sa culture et de ses racines, ne nuiraient en rien à priori sur la conservation de l'espace rural en tant que tel, au contraire, si...

Si avant, rien n'est fait pour le conserver !

Donc pour le conserver, il faut lui redonner du dynamisme en aidant et favorisant son habitat pour y faire revenir une population plus jeune et aussi moins jeune que l'on pourrait accueillir dans des logements sociaux, en lieu et place d'une abondance de gîtes ruraux. Sans oublier non plus de redonner des facilités aux petits et moyens agriculteurs qui voudraient s'installer.

Il s'agit là d'une politique structurelle de fond...

Qui, en n'effaçant pas les acquits du passé, permettrait de redonner à ce village une modernité réfléchie. On pourrait alors envisager le retour de petits commerces de proximité, voire de quelques artisanats. Ce qui limiterait l'expansion des mégolithes du grand commerce qui impose des déplacements coûteux et polluants aux habitants des villages éloignés ; et dont le monopole de ces supermarchés est aussi un frein aux diversités. De plus, en augmentant la population cela permettrait de collectiviser de façon utile les moyens de transports, enjeu primordial pour les années à venir afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Je n'insisterai pas sur l'épisode de la vente de la Mairie de Ste Christine, hormis pour dire aux donneurs de leçons prétendus de gauche que d'abord il serait bien d'appliquer véritablement sur le terrain ce que l'on combat. Surtout lorsque l'on lit le slogan : « **Favoriser le logement en maîtrisant l'urbanisme dans une volonté de développement durable** » (sic). Ce qui en la circonstance est pitoyable !

Dans le bourg, on assiste donc l'hiver au passage de chouettes facétieuses jouant avec les jeux de lumière des candélabres tout neufs et ultra modernes. Et à l'été, sous ceux-ci, aux sérénades de quelques touristes désœuvrés, qui sont en réalité peu rentables économiquement pour la collectivité.

La commune de Ste Christine faisant partie intégrante du Parc Interrégional du Marais Poitevin, la Charte de ce parc concocté par les amis de Madame Royal eut pu donner des lignes de conduite pour les problèmes soulevés précédemment si cette charte n'avait pas été trop

imprécise, voire souvent mal circonstanciée. On en connaît les raisons puisque la conception de cette charte bâclée devait servir avant tout d'argument électoral pour la Présidente de la région Poitou-Charentes qui brigait alors la Présidence de la République. On comprend d'ailleurs pourquoi les Maires qui lui sont opposés politiquement se sont engouffrés dans les lacunes de ladite charte et ne l'ont pas signée. On reconnaît bien là **l'incompétence** de l'égérie du PS, exemple parmi tant d'autres qui sont les apanages du redondant : « Désirs d'avenir » !

Contrairement à certaines idées reçues on s'aperçoit à la suite de tels errements que la politique en général peut avoir une influence sur la vie locale.

D'autant que le Marais Poitevin et ses habitants vont être impliqués dans l'évolution de la société. **Car le réchauffement climatique du à l'hyper productivité du système capitaliste va de fait imposer dans l'avenir des conceptions différentes à nos habitudes de consommations.**

Pour cela, on peut citer en particulier l'exemple du chanvre. Plante poussant à l'état naturel ou cultivée, autrefois spécialité des Marais mouillés, dont les qualités isolantes vont le voir s'intégrer de plus en plus dans certains matériaux. Chanvre qui remplacera ainsi des produits venant de la transformation des matières premières fossiles.

Attention, il ne s'agit pas toutefois de tomber dans le travers de la généralisation des agro-carburants (*agro-business que des inconscients qualifie de : « Développement durable »*) dont les méfaits humanitaires et écologiques sont déjà perceptibles. Mais de favoriser des cultures diverses en donnant des facilités à une agriculture moins industrialisée, ce qui aurait le privilège de voir le retour de petits et moyens agriculteurs ; qui mènerait alors vers le **qualitatif** et non vers le quantitatif source de divers abus...

De surcroit cela permettrait l'implantation d'unité locale de transformation, redonnant des emplois moins esclavagés par la rentabilité boursière à une main-d'œuvre en quête d'une meilleure qualité de vie.

Dans la continuité des prairies humides, en ouvrant de nouvelles terres cultivables à une agriculture appropriée on limiterait aussi l'abondance des peupleraies qui participent activement au dérèglement de l'écosystème, en l'occurrence une consommation abusive d'eau.

Parallèlement, il est indispensable que déjà à travers le Parc Interrégional les associations des Marais mouillés soient vraiment des partenaires coopérant de la restructuration des Marais, ce qui n'est pas toujours le cas dans les faits car ces maintenant vieilles « institutions », un peu plus de cent cinquante ans, ont besoin d'un peu de dépoussiérage. Il faut pour cela impliquer un peu plus les collectivités locales dans leurs gestions, voire donner des options drastiques quant à l'orientation écologique et économique des Marais, ceci allant en corollaire avec les thèmes abordés précédemment.

Voilà pour le billet N° 1 un ensemble de réflexions un peu générales qui pourrait paraître à certains trop idéologiques. Malgré tout, elles donnent une vision des conceptions de la société de demain qui trouvent leurs essences à l'échelon premier de la démocratie, dans la construction locale. Si quelques objectifs peuvent paraître lointains à première vue, il ne faut pas oublier qu'en avançant pas à pas l'on fait souvent un grand pas en avant. Dans le second billet j'aborderai d'ailleurs des sujets plus précis, comme la gestion de l'eau potable par exemple.

Pour se faire aussi, il est de la responsabilité de chacun de prendre conscience des enjeux de l'avenir et considérer que les évolutions se font par la base, et non pas toujours laisser entre les mains de ceux qui se prétendent être nos représentants de déterminer à leur façon le choix de notre avenir.

Pour tout apport de suggestions, de contradictions, nous contacter.

